La cardioversion de la fibrillation atriale : d'hier à demain

Editorial

→ **J.Y. LE HEUZEY**
Service de Cardiologie,
Hôpital Européen Georges Pompidou,
PARIS.

Ce dossier de *Réalités Cardiologiques* permettra au lecteur d'avoir une idée précise sur les données concernant ce geste de plus en plus souvent pratiqué. Cette fréquence accrue est un paradoxe, dans la mesure où l'étude AFFIRM, qui a maintenant 10 ans, avait laissé planer le doute sur l'intérêt du maintien du rythme sinusal par rapport au simple contrôle de la fréquence cardiaque. Il y a de plus en plus de cardioversions parce qu'il y a de plus en plus de patients ayant une fibrillation atriale. On a probablement tendance actuellement à diminuer le nombre de cardioversions itératives mais, au moins dans notre pays, cette thérapie reste un premier choix pour la plupart des patients avec une fibrillation atriale. Le maintien du rythme sinusal concerne avant tout les patients les plus jeunes, les plus symptomatiques et avec le moins de facteurs de risque de rechutes. A l'inverse, le simple contrôle de la fréquence concerne avant tout les plus âgés, peu symptomatiques, et ceux dont la cardiopathie est évoluée car le risque de rechutes, dans ce cas, est trop élevé.

Le lecteur lira avec intérêt trois excellentes mises au point concernant les trois principaux aspects de ce geste. **Serge Boveda** développe les données sur la cardioversion électrique, réalisée pour la première fois en 1967 par Bernard Lown. La technique est caractérisée principalement par son taux de succès qui reste très élevé. **Ariel Cohen** développe l'anticoagulation lors de la cardioversion, sujet de grande actualité. On trouvera notamment la discussion sur la place des nouveaux anticoagulants. Enfin, l'article d'**Antoine Leenhardt** fait le point sur la cardioversion pharmacologique, en particulier en présentant les données d'un nouveau médicament antiarythmique indiqué pour restaurer le rythme sinusal par voie intraveineuse, le vernakalant. Ce produit est maintenant utilisé dans la plupart des pays européens, France mise à part…

Bonne lecture.